Ville de
JUZIERS
Mairie
Place du Général de Gaulle
78820 JUZIERS
Tél : 01 34 75 28 00
Fax : 01 34 75 69 82
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2024 – TEMP 20

Demande présentée le : 29 janvier 2024
Par : madame DA ROCHA Mélissandre
sis : 8 rue du Commerce à JUZIERS (78)
Entreprise :
Adresse :
Surface occupée : un échafaudage (largeur 0,80 cm)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux de ravalement de façade.

ARRETE

Article 1 : Madame DA ROCHA Mélissandre est autorisée à occuper le domaine public avec un échafaudage sur trottoir sis 8 rue du Commerce à JUZIERS (78) du 12 au 23 février 2024.

Article 2. Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :
- Sécurité pour les piétons et véhicules en installant dispositif anti chute d'objet (outil, matériaux etc....)
- Circulation des piétons interdite, traversée obligatoire

Article 4. Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 08 février 2024

Le maire, Ketty VARIN

VILLE DE JUZIERS 78820 (Yvelines)

Dossier suivi par :
Philippe MILLET
Tél : 06 43 05 91 08
police.municipale@juziers.org